Couloir de la rue Scott Mise à jour sur les installations pour piétons et cyclistes et l'aménagement de points d'intérêt

Deborah Lightman

Deborah.Lightman@Ottawa.ca

Gestionnaire de projet, Planification des transports

25 novembre 2020

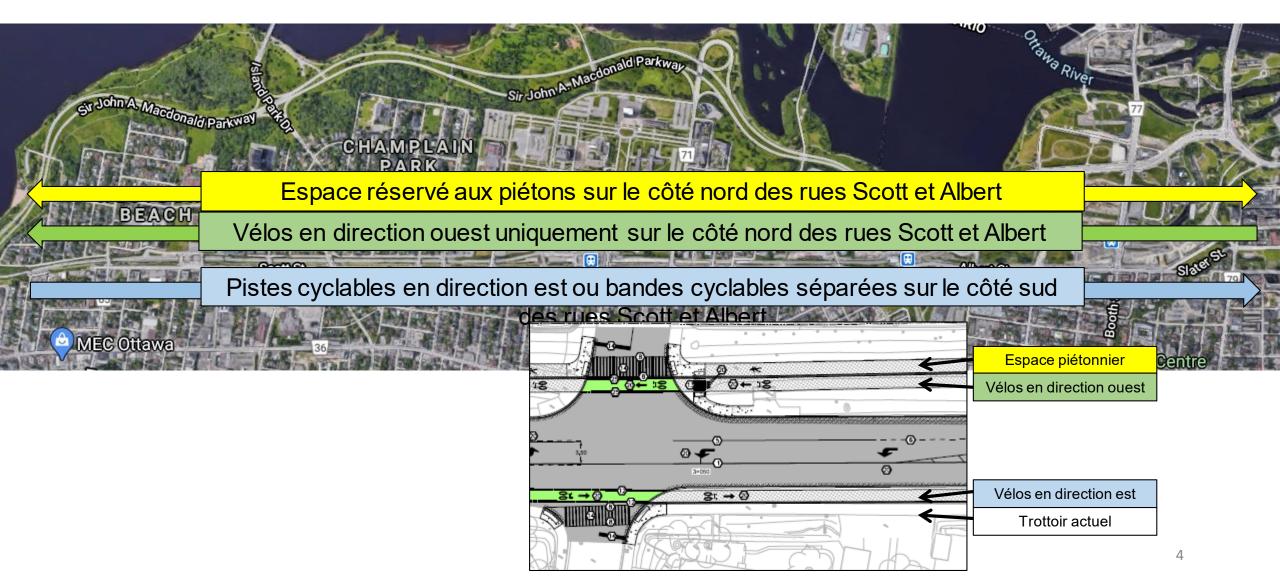


Ordre du jour

- 1. Couloir des rues Scott et Albert : plan à long terme pour le transport actif
- Changements à venir sur la rue Scott pour les cyclistes, de Churchill à Bayview
- Réaménagement des voies d'autobus sur la rue Scott, de Holland à Bayview
- 4. Concept définitif, de Holland à Bayview (en attente de financement)

1. Couloir des rues Scott et Albert : Plan à long terme

Plan à long terme pour le transport actif



Pour quelle raison apporte-t-on des changements dans la circulation à vélo?

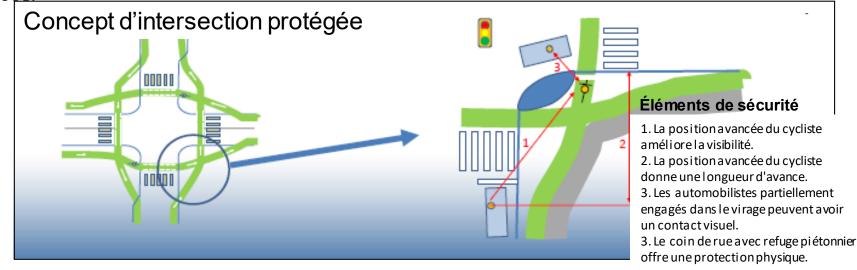
Le passage à la circulation à sens unique sur les côtés opposés de la rue est motivé par les raisons suivantes.

- <u>Sécurité</u>: Aux intersections, les automobilistes qui font un virage seront plus portés à anticiper les cyclistes qui croiseront leur passage du même sens que les véhicules adjacents.
- Sécurité: L'élimination de la circulation des cyclistes allant en direction est sur le sentier polyvalent aidera à réduire les conflits entre cyclistes et piétons.
- <u>Commodité</u>: Autoriser la circulation des cyclistes aux intersections avec feux de circulation (présentement, il faut «marcher à côté du vélo»; peu de cyclistes respectent cette règle).

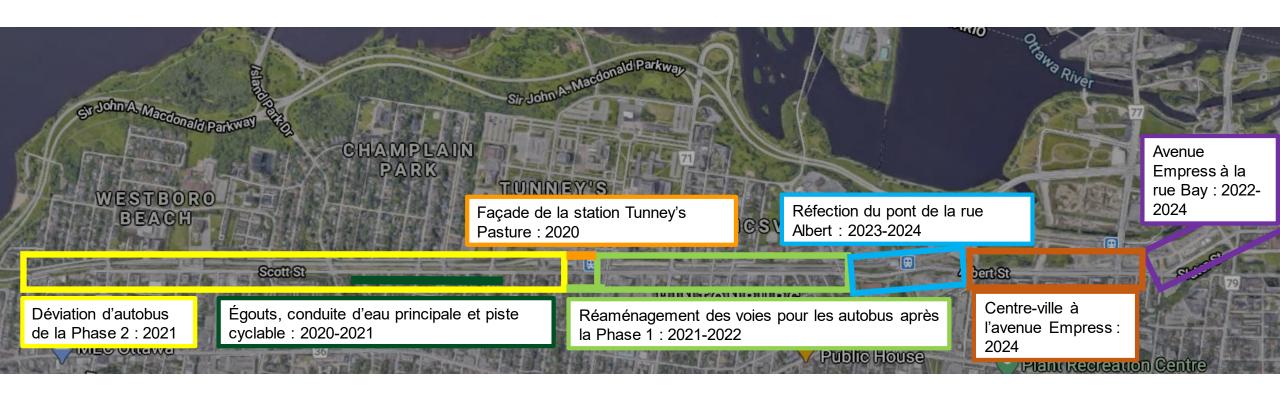
• Norme de cyclisme urbain : Harmonisation avec les plans à long terme du parcours cyclable transurbain, notamment en ce qui

concerne les intersections protégées.

*Matériel de la séance portes ouvertes de décembre 2017



Projets soutenant la transition



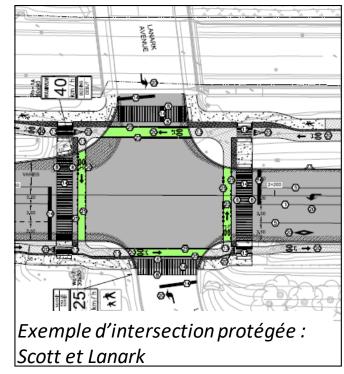
2. Changements à venir concernant la circulation à vélo de Churchill à Bayview (2021-2022)

Transition vers la circulation à vélo à sens unique sur le sentier polyvalent

Phase 1: de Churchill à Holland (2021)

Phase 2 : de Holland à Bayview (2022)

- La transition est motivée par l'aménagement d'intersections protégées où les cyclistes circulent uniquement en direction ouest.
- Conditions préalables à la transition :
 - pistes cyclables distinctes, entretenues en hiver, en direction est, sur le côté sud de la rue Scott;
 - séparation des piétons et des cyclistes sur le sentier à l'aide de repères tactiles.
- La Ville mènera un exercice de sensibilisation sur place pour aider les usagers à s'adapter.





Passage d'une circulation à vélo à double sens à une

circulation à sens unique







Conditions actuelles

Circulation à vélo bidirectionnelle sur le sentier du côté nord avec «marche à côté du vélo» aux intersections, bande cyclable protégée du côté sud de la rue Scott

«Marche à côté du vélo» devant la station Tunney's Pasture pour les cyclistes se dirigeant vers l'est : requise pour assurer la sécurité des interactions dans la zone d'embarquement et de débarquement des passagers devant la station, y compris le service Para Transpo.

Phase 1 (achèvement à l'automne 2021)

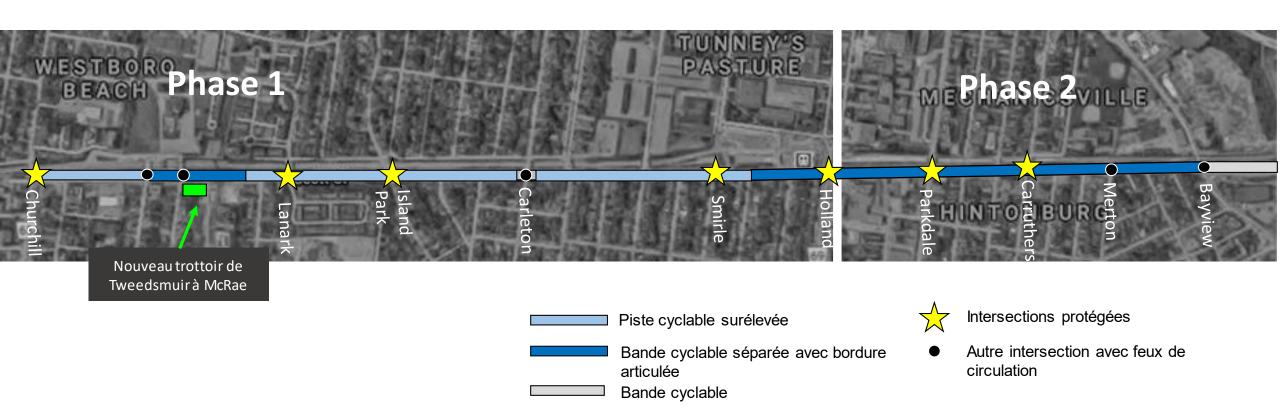
Circulation à vélo en direction ouest uniquement sur le sentier de Churchill à Holland; circulation à vélo séparée sur le côté sud de la rue Scott.

Possibilité pour les cyclistes allant en direction est de traverser à l'intersection protégée à la hauteur de Holland.

Phase 2 (achèvement à l'automne 2022)

Circulation à vélo en direction ouest uniquement sur le sentier de Churchill à Bayview; circulation à vélo séparée sur le côté sud de la rue Scott.

Installations cyclables en direction est pour soutenir la transition



3. Réaménagement des voies d'autobus de Holland à Bayview (2022)

Reconfiguration de la rue Scott (2022)



Exemple d'intersection protégée à la hauteur de Fisher et de Dynes



Exemple d'installation cyclable avec bordure articulée sur l'avenue McArthur

- Réaménagement des voies pour autobus et réduction du nombre de voies de circulation pour véhicules entre Holland et Bayview
- Intersections protégées à la hauteur de Parkdale et de Carruthers
- Installation cyclable sur rue séparée en direction est (bordure articulée et refuge piétonnier avec entretien hivernal)
- Séparation des piétons et des cyclistes sur le sentier du côté nord (repères tactiles)

Réduction du nombre de voies et intersections protégées (2022)



Réduction de 5 à 4 voies*

Réduction de 4 à 3 voies*

Réduction de 4 à 2 voies*

^{*} Le nombre de voies comprend les voies de virage

Bande cyclable à contresens de la rue Carruthers (2022)

- Bande cyclable peinte à contresens de Ladouceur à Scott
 - Proposé dans l'Étude sur la rue Armstrong : Document sur la vision communautaire 2017
 - Augmente l'utilité de l'intersection protégée
 - Augmente la connectivité des réseaux cyclables nord-sud
- Stationnement et chargement à l'ouest de Carruthers
- Aucune incidence sur la proposition communautaire d'interdiction du stationnement en hiver
- Mise en œuvre prévue pour 2022





Largeur de rue supplémentaire (2022)

- Espace supplémentaire du côté sud après la mise en place de l'installation cyclable (largeur de section d'environ 3 à 7 m, varie selon l'emplacement)
- Création d'un espace pour améliorer le domaine public (jardinières entretenues par la communauté, «espace flexible» pour les activités communautaires)
- Des places de stationnement peuvent être aménagées à des endroits stratégiques.
- Aucun financement de la Ville pour le moment; les aménagements futurs pourraient

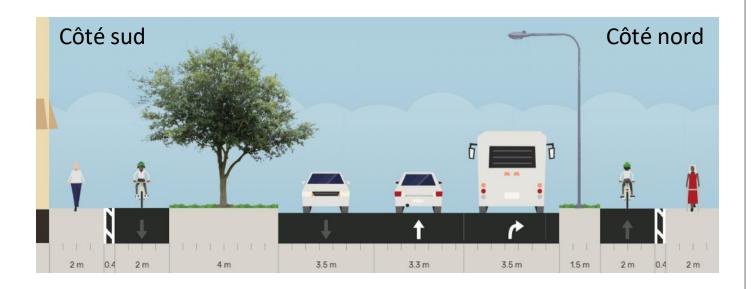




Possibilites d'utilisation de cet espace par les partenaires communautaires. Comn mark.young@ottawa.ca

4. Concept définitif, de Holland à Bayview (en attente de financement)

Concept définitif (futur)



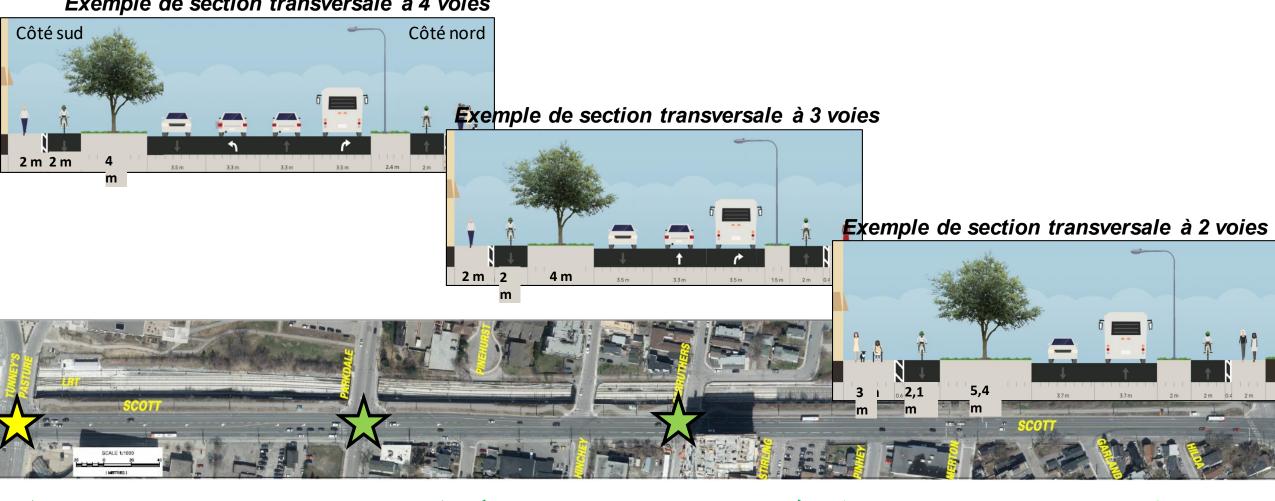
- Conserver les configurations de voies mises en œuvre en 2022
- Reconstruire la bordure sud, notamment élargir les trottoirs, aménager une piste cyclable surélevée et un terre-plein arboré.

Priorités relatives à la largeur de rue disponible

- Écologisation (c.-à-d. arbres faisant de l'ombrage)
- Confort des piétons et des cyclistes
- Service d'autobus local fiable
- Le stationnement n'est pas une priorité de la collectivité.

Concept définitif (futur)

Exemple de section transversale à 4 voies



Merci!